

## PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement prononcé le 16 novembre 2020 par le Tribunal des Saisies du Tribunal de Première Instance du Hainaut, division Charleroi (RR 20/1309/B), Maître Louis DERMINE, avocat, dont le cabinet est établi à 6000 CHARLEROI, rue du Parc, 29, a été désigné en qualité de liquidateur, sur pied de l'article 2.2.6.50 du Code Belge de la Navigation, pour répartir le prix de vente d'un bateau, dans le cadre d'une procédure de saisie sur navires et bateaux, à charge de Monsieur PAWLAK Steve, Alfred, Henri, né le 18 janvier 1979, inscrit à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0845.318.079, ayant été domicilié à 7622 BRUNEAUT (La Plaigne), rue de l'ancienne église, 3, d'où il a été radié d'office en date du 16 septembre 2019.

Les créanciers doivent déposer leur créance au greffe des Saisies du Tribunal de Première Instance du Hainaut, division Charleroi, conformément à l'article 2.2.6.53 du Code Belge de la Navigation.